PLAN:

A) Naissance et expansion des retraites

- Un développement progressif et différencié
- Garantir un revenu aux retraités

B) Des retraités bien lotis : D'importantes ressources collectives consacrées aux retraites

C) Pourquoi réformer les retraites ?

- Les évolutions démographiques
- Les solutions sont limitées pour changer la situation démographique
- Les politiques d'emploi au secours des retraites
- Les pressions économiques et budgétaires

D) Sauvegarder les retraites françaises?

E) Entretien avec Michaël Zemmour

Sur les pancartes parisiennes durant les grèves de janvier 2022, l'inquiétude s'affiche en lettres majuscules, parfois colorées, souvent de façon humoristique : «Macron, on veut pas des points, on veut des ronds», «Ma pancarte est pourrie, ma retraite le sera aussi». Une militante prévient sur la sienne : «De la poudre de perlimpinpin points points.»

Les réformes des retraites se succèdent en France depuis 1993, suscitant inquiétude et mobilisation chez les Français, qui ne croient plus pouvoir bénéficier d'une retraite généreuse à l'avenir, tout en sachant qu'il leur faudra travailler plus longtemps. Le <u>projet de réforme présenté en 2020</u> juste avant le début de la pandémie de Covid-19, et qui est resté gelé depuis, vise à transformer l'organisation générale du système français de retraite. Mais ce projet s'inscrit aussi dans une tendance longue :

- Recul de l'âge de départ à la retraite
- Baisse des taux de remplacement des retraites publiques
- Recours à l'épargne privée des individus pour compléter leur niveau de vie à la retraite.
- ⇒ Avec ces réformes, la France suit des évolutions communes aux différents pays d'Europe (Allemagne, Suède)

Parmi les éléments qui poussent à la réforme des retraites en Europe :

- Les crises économiques successives
- Le vieillissement de la population
- Les transformations du travail et de la société
- Les orientations économiques partagées au niveau européen
- La pression des marchés financiers, des assureurs et autres fonds de pension
- Les nouveaux modèles d'organisation des retraites forgés au niveau international.

Chapitre I. Naissance et expansion des retraites

<u>Pendant longtemps, la vieillesse a été considérée comme un risque</u> : celui de peut-être devenir un jour trop vieux pour pouvoir travailler et subvenir à ses besoins. Pour faire face à ce risque, divers dispositifs ont été mis en place, d'abord dans le but de réduire la pauvreté parmi les personnes

âgées, puis de garantir un revenu de remplacement à tous ceux qui partent en retraite et, enfin, de faire en sorte que ce revenu se rapproche des revenus d'activité. <u>Aujourd'hui, le fait de partir à la retraite est une quasi-certitude</u>, et les différents dispositifs mis en place semblent avoir atteint leurs objectifs puisque partout en Europe, la <u>vieillesse n'est plus synonyme de pauvreté</u> et les retraités actuels ont en moyenne un niveau de vie quasiment équivalent à celui de ceux qui travaillent (il est même supérieur en France).

Un développement progressif et différencié

Garantir un revenu aux retraités

Les États-Unis sont parmi les premiers à organiser un système d'assurance-vieillesse visant explicitement le remplacement du revenu en fin d'activité pour l'ensemble des salariés du secteur privé, quel que soit ce revenu. La loi de 1935 sur la Sécurité sociale (Social Security Act), qui instaure ce système, s'inscrit dans le programme du New Deal, qui vise à soutenir et relancer la consommation pour combattre la Grande Dépression des années 1930. L'objectif affiché pour les retraites est double :

- Il s'agit, dans une période de fort chômage, <u>d'inciter les personnes âgées à prendre leur retraite</u> afin qu'elles libèrent des emplois
- Le système doit en même temps garantir un revenu, une capacité à consommer, à ceux qui ne travaillent plus.

C'est après 1945 que la plupart des pays développés vont étendre leur système de retraite. Beaucoup s'appuient sur les assurances-vieillesse en les rendant obligatoires pour tous les salariés puis pour toute la population. La plupart des pays abandonnent alors la capitalisation (discréditée par la crise des années 1930 : le krach boursier puis l'hyperinflation ont fait perdre une grande partie de la valeur des placements) au profit de la répartition, qui permet de verser rapidement des pensions aux personnes âgées (les cotisations sont immédiatement utilisées pour financer les retraites présentes).

La France suit cette voie en 1945 avec la mise en place du régime général de la Sécurité sociale qui comprend une assurance-vieillesse pour les salariés du secteur privé de l'industrie et du commerce¹. Il n'a en revanche pas été possible en France d'intégrer les autres catégories professionnelles dans le régime général, celles-ci préférant soit garder un ancien système plus généreux (cas des fonctionnaires et assimilés), soit créer un régime spécifique avec le plus souvent des taux de cotisations plus bas (cas des agriculteurs, des professions libérales et des indépendants). En outre, les cadres du secteur privé ont obtenu en 1947 la création de régimes complémentaires qui leur sont réservés, rassemblés dans l'Association générale des institutions de retraite des cadres (AGIRC), afin d'améliorer les modestes retraites du régime général.

Les années 1950 voient donc se développer deux types de système de retraite : des systèmes dits « bismarckiens » d'assurance-vieillesse, organisés pour ceux qui travaillent, financés par des cotisations et versant des pensions proportionnelles aux salaires passés des assurés, ou bien des systèmes dits « beveridgiens », fondés sur un système universel de retraite de base, financés par l'impôt et délivrant une retraite forfaitaire minimale à tous les citoyens âgés.

Chapitre II. Des retraités bien lotis

_

¹ Fondue dans les caisses d'assurances sociales en 1945, celle-ci deviendra une branche à part, la Caisse nationale d'assurance-vieillesse, CNAV, à partir de 1967

Alors que la vieillesse a longtemps été synonyme de pauvreté, aujourd'hui le risque d'être pauvre quand on est âgé a considérablement été réduit dans les pays développés. La condition des personnes âgées est même souvent meilleure que celle des jeunes

⇒ La pauvreté s'est déplacée des plus âgés vers les jeunes

En France, la pauvreté parmi les personnes âgées a été divisée par sept entre 1965 et aujourd'hui. Du fait de la <u>montée en puissance des régimes de retraite liés au salaire</u>, de moins en moins d'individus doivent recourir aux retraites minimales sous conditions de ressources

Par ailleurs, on observe le creusement des inégalités hommes/femmes retraités. Les inégalités entre les femmes et les hommes sont plus fortes après 65 ans qu'au cours de la période active : les femmes ayant des carrières souvent brèves et moins bien rémunérées que les hommes, elles acquièrent moins de droits à la retraite.

D'importantes ressources collectives consacrées aux retraites

D'une façon générale, l'histoire des retraites en Europe est donc celle d'un succès. Grâce à des mécanismes d'assurance collective et de redistribution, les personnes âgées peuvent compter sur un temps de vie sans travail mais avec un revenu quasiment équivalent à celui des actifs.

<u>Pour permettre de tels résultats, les dépenses de retraite ont fortement augmenté</u>. Les dépenses de retraite constituent aujourd'hui une part importante des dépenses publiques², notamment pour les systèmes bismarckiens anciens (25 % des dépenses publiques françaises) et la plus grosse partie des dépenses sociales (près de 46 % en moyenne en Europe, 45 % en France).

Les dépenses de retraite sont parmi les dépenses sociales et les dépenses publiques qui ont le plus augmenté au cours des trente dernières années. Cette évolution s'explique par le fait que de plus en plus d'individus ont acquis des droits à pension complète, et que les **générations du** *baby-boom* ont commencé à arriver à l'âge de la retraite, tandis que la **durée de vie** ne faisait que s'allonger.

Chapitre III. Pourquoi réformer les retraites ?

Les évolutions démographiques

La population des pays européens vieillit

Elle vieillit pour trois raisons:

- L'allongement de la durée de vie
- L'arrivée à l'âge de la retraite de la génération du *baby-boom* = papy boom
- La réduction du nombre des naissances.

Il convient bien sûr d'être prudent en matière de projection financière dans la mesure où, s'il est possible d'imaginer le nombre de personnes âgées à venir du fait qu'elles sont déjà nées (les personnes qui auront 80 ans en 2070 sont nées en 1990), l'impact financier du vieillissement dépend quant à lui de données démographiques plus complexes, intégrant le nombre des naissances et l'immigration à venir (qui déterminent la taille de la population active à venir) et de données économiques particulièrement difficiles à prévoir (rythme de la croissance, taux d'emploi, taux de chômage, crise) ainsi que des réformes des retraites mises en place ou à venir.

² Dans les pays européens, les dépenses totales de retraite représentaient en moyenne 12,7 % de la richesse nationale (produit intérieur brut, PIB) en 2018.

Ce qui rend les projections peu fiables, c'est notamment que le seul nombre des personnes âgées ne suffit pas à définir le problème des retraites. Le rapport entre le nombre de personnes en retraite et celui des personnes qui travaillent et peuvent financer les retraites importe aussi.

Du fait de la diminution du nombre des naissances que connaissent tous les pays développés à partir des années 1970, le nombre de personnes qui travaillent pour financer les retraites va se réduire peu à peu. Les cotisants seront plus rares alors même que les retraités vont se multiplier, et qu'ils vont vivre plus longtemps. Le problème démographique des retraites provient donc d'un déséquilibre croissant entre le nombre d'actifs (qui payent les cotisations sociales) et le nombre de retraités (qui en bénéficient).

⇒ On parle de ratio de dépendance démographique pour désigner le nombre de personnes en âge d'être à la retraite par rapport au nombre de personnes en âge de travailler

À l'inverse, les systèmes financés en capitalisation ne semblent pas touchés par le vieillissement de la population, dans la mesure où une génération se prépare elle-même sa propre retraite, et n'est donc pas dépendante de la taille de la génération suivante pour lui financer sa retraite. Pour autant, les systèmes en capitalisation sont aussi sensibles aux évolutions démographiques. En effet, aujourd'hui, les fonds de pension payent les retraites à partir des intérêts obtenus par leurs placements. Mais quand les fonds de pension devront payer beaucoup de pensions aux générations nombreuses parties en retraite, ils seront contraints à vendre leurs actifs (actions, bons du Trésor, etc.) pour trouver les financements nécessaires. Les personnes en âge de travailler susceptibles d'acheter ces actifs seront quant à elles moins nombreuses. Ce contexte de vente massive d'actifs auprès d'une population réduite va considérablement faire baisser la valeur de ces derniers, et ainsi réduire la valeur du capital prévu pour les retraites et les ressources disponibles pour les retraités (Legros, 2001). Par ailleurs, les fonds de pension sont sujets à d'autres risques comme les aléas des marchés financiers, très fortement ressentis depuis 2008, par rapport auxquels les systèmes en répartition sont relativement prémunis (pour autant que les crises financières n'aient pas trop de répercussion sur l'économie « réelle », ce qui n'est pas le cas depuis 2009).

Les solutions sont limitées pour changer la situation démographique

⇒ Pour inverser la tendance démographique actuelle, il faudrait augmenter le poids relatif de la population active par rapport à celui des retraités.

Une première solution passe par l'augmentation du nombre des naissances. Il est difficile de connaître la capacité des politiques familiales à favoriser l'augmentation des naissances, mais on peut noter que les pays qui ont les politiques familiales les plus favorables aux mères qui travaillent (notamment la Suède et la France) sont aussi ceux dont les taux de fécondité sont restés les plus élevés (1,87 enfants par femme en France en 2019, et 1,7 en Suède, ce qui reste inférieur au taux nécessaire pour le remplacement de la population : 2,1 enfants par femme).

Les politiques les plus favorables aux naissances aujourd'hui sont celles qui permettent aux femmes de concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle. Il s'agit notamment du développement des crèches et autres modes de garde des enfants. Ces politiques permettent aux mères de travailler, créent des emplois (souvent pour les femmes) et luttent contre la pauvreté des enfants.

meilleure façon de résoudre le problème des retraites (à long terme), c'est de développer les politiques favorables aux enfants qui sont les futurs cotisants. Cependant, même si des politiques de grande ampleur étaient lancées dans ce domaine, leurs conséquences ne se feraient pas sentir avant au moins deux décennies (le temps que les enfants deviennent des actifs), ce qui ne résout pas les problèmes démographiques à venir dans les prochaines années.

Une autre solution pour augmenter la population active est de faire appel à l'immigration, comme aux États-Unis jusqu'à récemment, ou au Canada. Même si les politiques européennes

d'immigration actuelles semblent moins strictes que celles menées depuis le milieu des années 1970, il faudrait cependant un appel massif à l'immigration pour compenser la hausse de la population des plus de 65 ans.

⇒ L'immigration, pour maintenir le ratio actuel entre actifs et retraités dans les pays développés, devrait atteindre des niveaux très élevés. Une immigration aussi massive semble difficilement organisable d'un point de vue matériel et plus encore, politique. L'Allemagne a accueilli près d'un million de réfugiés en 2015

Les politiques d'emploi au secours des retraites

C'est au sein même des pays en difficulté qu'il est possible de trouver des cotisants supplémentaires, et c'est surtout par la modification des structures d'activité de la population existante que la situation démographique peut être infléchie. Deux solutions sont envisageables :

- Faire en sorte qu'une proportion plus importante des personnes en âge de travailler puisse effectivement travailler (réduire le chômage, augmenter le nombre de personnes qui participent effectivement au marché du travail)
- Faire travailler les gens plus longtemps (retarder l'âge de départ à la retraite).

Pour beaucoup de pays, et en particulier pour la France, il s'agit d'une <u>véritable révolution à mettre en marche, dans la mesure où cela signifie prendre le contre-pied des politiques menées précédemment.</u> Durant les années 1980, en effet, pour faire baisser les chiffres du chômage, les pays d'Europe continentale (aux systèmes de protection sociale bismarckiens) ont souvent choisi des politiques visant à écarter un certain nombre de catégories de personnes du marché du travail : les femmes en favorisant leur retour au foyer, les jeunes en favorisant des études plus longues, les salariés âgés en favorisant les préretraites ou bien en abaissant l'âge de départ à la retraite

Ces politiques ont eu pour conséquence de faire baisser les taux d'emploi (c'est-à-dire le pourcentage de personnes qui travaillent effectivement parmi les personnes en âge de travailler) de nombreux pays. Les taux d'emploi y sont les plus faibles aux âges extrêmes (chez les jeunes et les plus de 55 ans) et chez les femmes

Les politiques d'emploi mises en place à partir des années 1990 afin d'augmenter les taux d'emplois s'appuient sur :

- Des baisses des cotisations sociales sur les bas salaires pour favoriser l'embauche des personnes faiblement qualifiées (mais cela ne résout pas les problèmes de ressource pour financer les retraites)
- Le développement des emplois atypiques (temps partiels, contrats à durée indéterminée)
- Des politiques d'activation des dépenses sociales (instauration de contreparties plus strictes de formation ou d'activité en échange de l'octroi de prestations de chômage ou d'assistance)
- La promotion de services collectifs destinés à favoriser l'activité féminine

La France présente une situation particulièrement extrême, dans la mesure où, en Europe, les Français sont parmi ceux qui vivent le plus longtemps, mais ils sont ceux qui arrêtent le plus tôt de travailler. En effet, l'espérance de vie de la population est quasiment la plus élevée d'Europe, mais l'âge effectif de retrait du marché du travail y est un des plus bas, et les taux d'emploi des jeunes et des seniors sont particulièrement faibles. Le problème français est donc moins un problème démographique à proprement parler (la population en âge de travailler est relativement importante, et va le rester, du fait d'une natalité particulièrement forte), qu'un problème lié au fait que, parmi ceux qui sont en âge de travailler, relativement peu le font effectivement (notamment parmi les jeunes et les plus âgés).

⇒ La solution au problème du financement des retraites en France passe d'abord par une réduction du chômage et une augmentation des taux d'emploi, en particulier des jeunes et des seniors.

À la suite des réformes menées au cours des années 1990 et 2000, l'âge légal moyen de départ en retraite en Europe s'est progressivement déplacé vers 65 ans. Dans tous les pays cependant, l'âge légal de départ en retraite ne correspond pas à l'âge réel de départ à la retraite (âge auquel on commence à toucher une retraite ou une préretraite) ni surtout à l'âge de sortie effective du marché du travail (âge auquel on cesse de travailler, sans pour autant toucher une retraite).

Pendant longtemps, pour faire face au chômage, on a demandé aux salariés âgés de céder leur place aux jeunes. Les orientations actuelles des politiques visent à changer le mode de calcul des retraites de façon à inciter les salariés à travailler plus longtemps soit en allongeant la durée de cotisation nécessaire pour avoir droit à une retraite à taux plein, soit en établissant un âge de départ modulable : ceux qui partent le plus tôt obtiennent une pension réduite tandis que ceux qui choisissent de travailler plus longtemps voient leur pension augmenter.

Les pressions économiques et budgétaires

Ce n'est pas seulement la situation démographique qui pousse aux réformes des retraites. Leur situation économique semble elle aussi justifier des mesures nouvelles. Avant même que la situation démographique ne s'aggrave, les systèmes de retraite ont subi la crise qui a commencé au milieu des années 1970 et qui a progressivement réduit les ressources et creusé les déficits. Plus récemment, les processus d'intégration économique européens et mondiaux ont contribué à pousser les réformes vers une limitation des dépenses publiques de retraite. La crise économique profonde de 2008-2009 et la crise de la dette dans laquelle sont plongés de nombreux pays du Sud de l'Europe depuis 2010 renforcent ces pressions. On peut craindre que la dette accumulée pendant la pandémie de Covid-19 n'accroisse encore la pression sur les pays qui n'ont pas décidé de changer de paradigme économique.

Combler les déficits présents

Après 1973, les économies occidentales subissent les conséquences de deux chocs pétroliers et de la crise économique qui s'ensuit. Les difficultés économiques contribuent à réduire les ressources des systèmes de retraite :

- Diminution des recettes fiscales du fait du ralentissement économique
- Stagnation de la masse salariale sur laquelle sont prélevées les cotisations
- Baisse du nombre de cotisants avec l'augmentation du chômage et le retrait de certaines catégories de la population du marché du travail jeunes, femmes, travailleurs âgés.

Dans le même temps, les dépenses de retraite ne cessent de croître, du fait de l'amélioration des taux de remplacement et de la prise en charge des retraites précoces. <u>Dès le milieu des années 1970, les premiers problèmes rencontrés par les systèmes de retraite sont d'ordre budgétaire.</u>

La mise en place du Marché unique et la monnaie unique imposent donc de limiter les déficits publics et de réduire l'ensemble des dépenses publiques ou du moins d'en limiter la croissance. Parmi celles-ci, celles qui augmentent le plus vite sont les dépenses sociales et notamment de retraite. Dans ce contexte, les réformes visant à limiter l'augmentation des dépenses de retraite vont se multiplier. De nombreux pays européens (principalement continentaux) ont ainsi réformé leur système de retraite au tournant des années 1990 : réforme Balladur des retraites du régime général de la Sécurité sociale (secteur privé) en 1993 et plan Juppé en 1995 en France

Alors même que les déficits publics explosent en 2020 du fait du gel de l'activité économique lié à la crise de la Covid-19, les instances européennes ont décidé de suspendre temporairement les critères du Pacte de stabilité et de croissance. Il reste à voir combien de temps ce moratoire va durer.

Les transformations des marchés financiers et du marché du travail

En l'état actuel du mode d'acquisition des droits à la retraite en Europe, les pensions de retraite seront considérablement diminuées du fait de carrières interrompues ou atypiques. Au vu des transformations du marché du travail, celles-ci vont pourtant se développer. De plus en plus de femmes travaillent, mais dans des conditions moins avantageuses que les hommes et les inégalités dans la vie active entre hommes et femmes sont souvent démultipliées au moment de la retraite. L'enjeu des réformes ne peut pas être principalement de réduire les retraites futures mais de proposer des systèmes plus généreux envers celles et ceux dont la carrière a été particulièrement chaotique, et ainsi contribuer à réduire les inégalités entre retraités.

Chapitre IV. Sauvegarder les retraites françaises?

Prestations de haut niveau pour les mieux insérés sur le marché du travail et les mieux représentés par les organisations syndicales, gestion partagée entre partenaires sociaux et l'État, fragmentation, toutes ces caractéristiques rendent le système français particulièrement difficile à réformer. Pourtant, les réformes des retraites se sont multipliées depuis 1993

Encore aujourd'hui, le faible taux d'emploi des seniors, l'évolution de la démographie, les inégalités dans le calcul des droits mettent le système français face à un double défi : adapter les règles à l'évolution du monde social (développement du travail atypique et/ou non salarié, carrières multiples, inégalités persistantes entre les hommes et les femmes) et définir un objectif d'âge et de niveau des pensions, qui tienne compte de la diversité des situations (espérance de vie, pénibilité).

Travailler plus longtemps?

Avec un âge légal fixé à 62 ans depuis 2010, la France reste une exception en Europe, où celui-ci est le plus souvent fixé à 65 ans, et va progressivement être porté à 67 ans pour certains pays

La France combine un taux d'emploi faible des seniors et des jeunes avec une productivité horaire du travail parmi les plus élevées d'Europe. L'augmentation de l'âge minimum légal de la retraite permet surtout de faire des économies aux régimes de retraite. En obligeant tous ceux qui ont accumulé assez d'années de cotisation pour le faire à 60 ans à reporter le moment de liquider leur retraite jusqu'au nouvel âge légal, elle leur fait économiser plusieurs mois ou années de prestations et rentrer autant de mois ou d'années de plus de cotisations.

Quels sont les grands axes du projet de réforme tel qu'il est prévu par Emmanuel Macron, projet qui avait été reporté du fait de la crise sanitaire ?

Mickaël Zemmour : On ne connaît pas encore le projet définitif, mais le portrait-robot de la réforme a été dressé pendant la campagne d'Emmanuel Macron de manière très précise.

- Report de l'âge minimal de la retraite à 65 ans, au rythme de quatre mois par génération, et en commençant dès l'année 2023. De telle sorte que les personnes qui sont aujourd'hui aux portes de la retraite auraient quatre mois de plus à travailler et que les personnes nées en 1969-1970 auraient un âge minimal de départ à la retraite de 65 ans.
- Les personnes qui auraient commencé à travailler tôt (ce qu'on appelle les « carrières longues ») ne pourraient probablement pas partir avant l'âge de 62 ans, au lieu de 60 ans aujourd'hui.

- Mettre en place une garantie de pension minimale autour de 85 % du Smic [salaire minimum interprofessionnel de croissance].

On a en effet observé, lors de la campagne présidentielle, une focalisation sur cet âge légal de la retraite. Mais est-ce qu'on n'a pas d'autres choix que celui-là, c'est-à-dire de travailler plus et de partir plus tard?

M. Zemmour: Quand on se focalise sur l'âge légal de la retraite, on rate en effet des aspects importants du système de retraite, par exemple l'inégalité entre femmes et hommes, la question des petites pensions ou bien celle des gens qui ont une carrière partagée entre public et privé. En même temps, le fait que la campagne présidentielle se soit focalisée sur cette question de l'âge n'est pas simplement du fétichisme ou du symbolisme, car elle surdétermine tout le reste. D'abord, financièrement : il y a de gros enjeux financiers si l'on passe la retraite à 65 ans, des économies substantielles peuvent être réalisées à court terme, de l'ordre de quelques quinzaines de milliards. Et puis la conception même qu'on a de la retraite change avec l'âge. En 1945, l'âge légal de départ à la retraite était déjà 65 ans, mais la majorité des personnes n'atteignait pas la retraite et la durée moyenne de la retraite était très courte. En 1983, on a mis en place la retraite à 60 ans et la durée moyenne de la retraite est passée à vingt-cinq ans, mais pas pour tout le monde. Aujourd'hui, décaler l'âge de la retraite, cela signifierait que, tant qu'on est encore bon pour travailler, il faut rester au travail et donc la retraite deviendrait de nouveau le moment où l'on est trop usé pour faire autre chose. Au contraire, ne faut-il pas tenir compte du gain d'espérance de vie, comme un gain de temps libéré ? L'âge de départ à la retraite est donc un enjeu très important. Décaler cet âge de départ aura également des effets, en particulier sur certaines professions (ouvriers, employés, etc.).

→ gros écarts d'espérance de vie, des écarts liés au genre (les hommes vivent moins longtemps que les femmes), des écarts liés à la classe sociale et des écarts liés à l'exposition professionnelle, à la pénibilité.

Il y a donc une population très importante pour laquelle la retraite est relativement courte et pour laquelle le décalage de deux à trois ans représente proportionnellement une part très élevée de la retraite. À l'inverse, pour un profil comme celui d'une femme cadre en bonne santé et proche de la retraite, on prédit une retraite de plus de vingt-cinq ans.

⇒ La réforme est exclusivement pensée pour des raisons économiques et budgétaires, au lieu d'être fondée sur un diagnostic réel de l'état du travail.

Vous avez évoqué une baisse du niveau de vie des retraités alors que, dans l'opinion publique, ceux-ci auraient plutôt un niveau de vie satisfaisant par rapport au reste de la population. Est-ce que vous craignez qu'avec cette réforme, il y ait un possible décrochage du niveau de vie des retraités ?

Attention : les retraités gagnent moins que les actifs (un tiers de moins que les actifs). Seulement, les retraités ont moins de charges de famille et donc on estime que leur niveau de vie est comparable à celui des personnes de 40-45 ans (mais meilleur que celui des jeunes).

On peut dire qu'aujourd'hui les retraités ont le même niveau de vie que le reste de la population. On a des retraités aisés, des retraités modestes mais on n'a pas beaucoup de retraités pauvres, grâce au minimum vieillesse. Ce qui est prévu, en l'absence de toute réforme, c'est un décrochage du niveau de vie relatif des retraités. Pas des retraités actuels, mais de ceux qui sont actuellement aux portes de la retraite, ceux qui ont entre 30 et 55 ans. Soit on augmente dans les quinze ou vingt prochaines années les ressources qu'on met dans le système des retraites pour empêcher la dégradation de vie trop forte du niveau de vie relatif des retraités, soit ces personnes trouvent les moyens de se payer une retraite privée complémentaire

Changement quasiment anthropologique. Dans les années 1970, la figure de la pauvreté, c'était les vieux. Aujourd'hui, les personnes pauvres, ce sont les jeunes (plutôt en dessous de 25 ans) et les femmes seules avec enfant. Mais est-ce que les jeunes sont pauvres parce que les vieux ne le sont plus ? Cela ne me paraît pas du tout évident. Bien sûr, on pourrait se dire que l'argent qu'on dépense pour les retraites est de l'argent qu'on n'utilise pas pour soutenir les jeunes. En réalité, il y a des choix politiques qui sont faits : par exemple, l'exclusion des jeunes de moins de 25 ans des *minima* sociaux. Budgétairement, faire un RSA pour les jeunes ne coûterait pas très cher : c'est véritablement un choix politique pour faire pression sur le marché du travail et c'est assumé comme tel.

Comment l'inégalité entre femmes et hommes se traduit-elle ?

M. Zemmour: C'est une inégalité au détriment des hommes par rapport à l'espérance de vie, mais pas du tout en termes de niveau de vie. Les femmes vivent effectivement plus longtemps, mais avec des pensions plus faibles. Aujourd'hui, la moitié à peu près des femmes retraitées ont une retraite de moins de mille euros.

Le paradoxe, c'est qu'une des raisons pour lesquelles les retraites coûtent plus cher, c'est que les femmes sont massivement entrées sur le marché du travail depuis les années 1970 : elles ont donc de bien meilleurs droits à la retraite qu'avant, en moyenne

Amélioration des carrières qui se traduit sensiblement par une amélioration des retraites mais, en même temps, les retraites des femmes ne sont pas encore à un niveau qui permet de faire ce qu'on attend de la retraite : maintenir le niveau de vie de la période d'emploi.